



Doctorat en littérature canadienne comparée

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62277 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.anglaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

GRADE : *Philosophiæ Doctor*, Ph. D.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'apporter une contribution originale à la recherche en littérature canadienne comparée en établissant des comparaisons entre les littératures du Canada et du Québec, ou entre une ou plusieurs de ces littératures et d'autres littératures nationales ou des disciplines connexes.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 2^e cycle en études anglaises ou en études françaises (études littéraires) ou en littérature canadienne comparée ou l'équivalent.

Condition particulière

Avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,2 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (75 crédits)

ANG	835	Activités de recherche I	CR
ANG	836	Activités de recherche II	6
ANG	837	Activités de recherche III	6
ANG	839	Examen de synthèse	9
ANG	843	Examen d'un sujet de recherche	9
ANG	860	Thèse	39

Activités pédagogiques à option⁽¹⁾ (15 crédits)

Au moins une activité choisie parmi les suivantes (3 à 6 crédits) :

ANG	720	La critique canadienne comparée	CR
ANG	731	Théorie de la littérature comparée	3

Trois ou quatre activités choisies parmi les suivantes (9 ou 12 crédits) :

ANG	722	Approches théoriques de la traduction	CR
ANG	723	Histoire de la dramaturgie canadienne	3
ANG	724	La dramaturgie canadienne comparée	3
ANG	725	Approches interdisciplinaires en études littéraires I	3
ANG	726	Approches interdisciplinaires en études littéraires II	3
ANG	737	Thèmes en littérature canadienne comparée I	3
ANG	738	Thèmes en littérature canadienne comparée II	3
ANG	740	La poésie canadienne comparée I	3
ANG	741	La poésie canadienne comparée II	3
ANG	742	Le roman canadien comparé I	3
ANG	743	Le roman canadien comparé II	3
ANG	744	Littérature comparée : voyages et explorations	3
ANG	801	Cours tutorial I	3
ANG	802	Cours tutorial II	3
ANG	803	Cours tutorial III	3

(1) L'étudiante ou l'étudiant peut être autorisé à suivre un maximum de deux activités pédagogiques (6 crédits) de sigles LIN (Linguistique), CRM (Communication et langages) ou LIT (Littérature).

Description des activités pédagogiques

ANG

Toutes les activités de code ANG requièrent une connaissance préalable de la langue anglaise mesurable par la réussite de l'activité ANS 500 ou l'équivalent.

ANG 720 3 cr.

La critique canadienne comparée

Objectif : comprendre à travers une étude comparative de ses origines et de son évolution les liens et divergences entre la critique littéraire canadienne-anglaise et québécoise.

Contenu : suivant un corpus représentatif, lecture et étude appliquée des différentes approches critiques par rapport aux littératures canadiennes.

ANG 722 3 cr.

Approches théoriques de la traduction

Objectifs : étudier les approches théoriques de la traduction relevant de diverses disciplines (linguistique, littérature comparée, traductologie); se familiariser avec les concepts théoriques pertinents; appliquer ces concepts à l'analyse de certaines traductions dans le cadre de la littérature canadienne comparée.

Contenu : lecture de textes sur la théorie de la traduction provenant des domaines de la linguistique, de la littérature et de la traductologie; analyse des facteurs de nature culturelle, littéraire, linguistique, stylistique et contextuelle. Analyse du statut et du rôle du traducteur. Étude appliquée des différentes approches à une sélection d'œuvres et à leurs traductions dans le cadre de la littérature canadienne comparée. Exposés oraux et travail de recherche sur un aspect choisi.

ANG 723 3 cr.

Histoire de la dramaturgie canadienne

Objectifs : à travers l'exploration des concepts d'histoire, de performance et de théâtre, examiner, analyser et mettre en contexte les périodes, les faits marquants, les mouvements, les productions et les textes qui ont façonné l'histoire du théâtre au Canada et au Québec, et ce, à partir du Théâtre de Neptune en Nouvelle-France, fondé en 1606 par Marc Lescabot, jusqu'à aujourd'hui.

Contenu : étude de pièces de théâtre et d'ouvrages critiques en français et en anglais, couvrant l'histoire du théâtre canadien et québécois de ses débuts jusqu'à l'époque contemporaine, et choisis pour en illustrer les développements importants et les principaux mouvements.

ANG 724 3 cr.

La dramaturgie canadienne comparée

Objectif : déterminer les parallèles, contrastes et différences essentielles entre les deux dramaturgies. Ces différences sont-elles vraiment imputables à une approche dramaturgique idoine à chaque culture, ou au contraire sont-elles plutôt le fruit d'une recherche individualisée des auteurs?

Contenu : étude comparative du traitement dramatique des thèmes dans un corpus de six pièces canadiennes-anglaises et six pièces canadiennes-françaises.

ANG 725 3 cr.

Approches interdisciplinaires en études littéraires I

Objectifs : étudier et approfondir une approche interdisciplinaire en études littéraires qui peut concerner les notions de représentation culturelle, de subjectivité ou de discours social, la langue et la communication ou l'enseignement de la littérature et de la langue.

Contenu : annoncé annuellement et pouvant porter sur les théories de la représentation et de la subjectivité - en provenance de disciplines autres que les études littéraires. Ces dernières peuvent toucher à l'étude des textes littéraires : par exemple, les théories de la représentation et de la subjectivité issues des études culturelles, de l'histoire, de l'anthropologie, des beaux-arts, de la philosophie, des sciences politiques, des études féministes, de l'analyse du discours, etc. Le cours peut porter aussi sur une sélection de méthodes et de théories liées à l'enseignement de la littérature et de la langue.

ANG 726 3 cr.

Approches interdisciplinaires en études littéraires II

Objectifs : étudier et approfondir une approche interdisciplinaire en études littéraires qui peut concerner les notions de représentation culturelle, de subjectivité ou de discours social, la langue et la communication ou l'enseignement de la littérature et de la langue.

Contenu : annoncé annuellement et pouvant porter sur les théories de la représentation et de la subjectivité - en provenance de disciplines autres que les études littéraires. Ces dernières peuvent toucher à l'étude des textes littéraires : par exemple, les théories de la représentation et de la subjectivité issues des études culturelles, de l'histoire, de l'anthropologie, des beaux-arts, de la philosophie, des sciences politiques, des études féministes, de l'analyse du discours, etc. Le cours peut porter aussi sur une sélection de méthodes et de théories liées à l'enseignement de la littérature et de la langue.

ANG 731 3 cr.

Théorie de la littérature comparée

Objectifs : comprendre la problématique rattachée à l'étude de la littérature comparée et être en mesure de sélectionner les méthodes analytiques appropriées.

Contenu : définition de la littérature comparée en général. Sélection des méthodes applicables aux études littéraires. Étude de certains problèmes particuliers, exemples à l'appui, relatifs aux études comparées canadienne et québécoise.

ANG 737-738 3 cr. ch.

Thèmes en littérature canadienne comparée I-II

Objectif : étudier et approfondir une problématique particulière en littérature canadienne comparée.

Contenu : annoncé annuellement et pouvant porter soit sur des auteurs particuliers, soit sur des sujets de recherche comme l'ethnicité, le postmodernisme, la théorie postcoloniale, les études culturelles en littérature comparée, les relations entre la littérature et d'autres médias, les relations entre littérature et d'autres discours, les études nord-américaines.

ANG 740 3 cr.

La poésie canadienne comparée I

Objectif : comparer la poésie canadienne-anglaise et québécoise, de ses origines à 1945, dans une perspective historique, thématique et technique.

Contenu : lecture de textes poétiques. Étude comparative d'œuvres individuelles, en anglais et en français, ou en paires sur un même thème.

ANG 741 3 cr.

La poésie canadienne comparée II

Objectif : comparer la poésie canadienne-anglaise et québécoise de 1945 à nos jours, dans une perspective historique, thématique et technique.

Contenu : un survol de la production poétique à travers certaines anthologies. Exposés oraux, selon une perspective comparative, de l'œuvre poétique d'un auteur canadien-anglais et d'un auteur canadien-français. Travail de recherche sur un aspect comparatif choisi.

ANG 742 3 cr.

Le roman canadien comparé I

Objectif : tenter de répondre à la question : existe-t-il deux littératures différentes, une québécoise et l'autre canadienne-anglaise ou seulement une littérature en anglais et une en français?

Contenu : lecture de plusieurs romans et articles de revues. Étude comparative d'œuvres individuelles, anglaises et françaises, ou en paires sur un même thème, de la période moderne jusqu'à 1960.

ANG 743 3 cr.

Le roman canadien comparé II

Objectif : déterminer les parallèles, contrastes et différences essentielles entre les deux littératures.

Contenu : étude comparative du traitement des thèmes, du style et des méthodes de composition dans un corpus de douze œuvres contemporaines (six romans canadiens-anglais, six canadiens-français), choisies selon un lien thématique déterminé.

ANG 744 3 cr.

Littérature comparée : voyages et explorations

Objectif : élargir son champ de recherche en littérature canadienne comparée en se tournant vers des périodes et des genres non traditionnels.

Contenu : étude d'œuvres canadiennes-anglaises et québécoises écrites par des explorateurs européens, des missionnaires, des colons, des pionniers et des voyageurs canadiens de l'époque moderne.

ANG 801-802-803 3 cr. ch.

Cours tutoral I-II-III

Objectif : réaliser une activité pédagogique individualisée, de concert avec une professeure ou un professeur, sur une thématique spécifique qui n'est pas normalement abordée dans le cadre des activités régulières.

ANG 835 6 cr.

Activités de recherche I

Objectif : situer son projet de recherche par rapport aux recherches existantes.

Contenu : recherche documentaire et bibliographique.

ANG 836 6 cr.

Activités de recherche II

Objectif : déterminer sa problématique de recherche.

Contenu : définition d'une problématique de recherche, des objectifs visés et des hypothèses de travail.

ANG 837 6 cr.

Activités de recherche III

Objectif : élaborer la méthodologie à être utilisée.

Contenu : délimitation, dans l'espace et le temps, du corpus étudié. Présentation des concepts théoriques reliés à la recherche. Formulation du plan de travail.

ANG 839 9 cr.

Examen de synthèse

Objectif : démontrer une bonne connaissance du domaine de la littérature canadienne comparée.

Contenu : un examen écrit évalué par un jury de trois membres de la Faculté. L'étudiante ou l'étudiant doit faire preuve d'une bonne connaissance des littératures québécoise et canadienne et des théories de la littérature comparée.

ANG 843 9 cr.

Examen d'un sujet de recherche

Objectif : présenter devant un jury son projet de recherche.

Contenu : un examen où doit être exposé le projet de recherche (préalablement approuvé par le Département) : objectifs, démarche à suivre, résultats escomptés, le tout appuyé sur une bibliographie et une revue de la documentation existante. Cet exposé est présenté par écrit et défendu oralement devant un jury de trois personnes.

ANG 860 39 cr.

Thèse

Objectifs : démontrer des aptitudes pour la recherche et élargir ses connaissances dans un domaine particulier.

Contenu : la thèse est un texte de 250 pages ou plus où sont exposés les objectifs de la recherche de même que la démarche suivie et les résultats obtenus, selon les normes en vigueur à la Faculté et au Département; ce texte devra être présenté oralement (au cours d'une soutenance) et approuvé par un jury de quatre personnes.